



Conseil régional du Centre – Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre-valde Loire.fr



Délibération de l'Assemblée Plénière

DAP N° 17.05.07.B

UNANIMITE

OBJET : Approbation de la carte des formations professionnelles initiales pour la rentrée 2018 en région Centre-Val de Loire – Carte des formations professionnelles sous statut scolaire.

L'Assemblée Plénière du Conseil régional réunie le **21 décembre 2017** à ORLEANS, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ;

Vu la délibération du Conseil régional DAP n°17.02.08 du 29 et 30 juin 2017 relative au Contrat Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (2016-2021) ;

Vu l'avis du Comité Régional de l'Enseignement Agricole du 10 novembre 2017 ;

Vu l'avis de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé du 13 novembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil Académique de l'Education Nationale du 22 novembre 2017 ;

Vu l'avis émis par le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle du 28 novembre 2017 ;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 18 décembre 2017 ;

Considérant la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République et les objectifs fixés par le Contrat régional pour l'orientation et la formation en région Centre-Val de Loire ;

Considérant que les propositions d'ouvertures, d'ajustements et de fermetures de formations sont élaborées dans le cadre d'une concertation menée entre le Président du Conseil régional, le Recteur, le DRAAF Centre et les partenaires sociaux et économiques et qu'elle assure la cohérence de l'ensemble de l'offre en tenant compte des réalités économiques territoriales, en particulier des besoins en emploi, et des évolutions démographiques ;

Considérant qu'avec trente-deux projets d'ouvertures ou d'ajustements proposés dans les lycées professionnels publics et privés de l'Education nationale et de l'Enseignement agricole, la carte des formations sous statut scolaire pour la rentrée 2018 répond aux objectifs suivants :

- Développer l'offre de formation au sein des Campus de Métiers et des qualifications.
- Développer des formations susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes notamment dans les métiers présents au sein de la filière aéronautique.
- Augmenter les capacités d'accueil sur le niveau BTS afin de proposer des suites de parcours aux jeunes bacheliers professionnels.

DECIDE

- d'approuver les propositions priorisées d'évolution de l'offre de formation professionnelle initiale dans les lycées de l'Education nationale et de la DRAAF Centre annexées à la présente délibération.
- d'habiliter le Président du Conseil régional à signer avec les autorités académiques la convention annuelle d'application du Contrat régional pour l'orientation et la formation en région Centre-Val de Loire relative à la programmation des formations sous statut scolaire pour la rentrée 2018 figurant en annexe 2.

Le Président du Conseil régional,



François BONNEAU

SIGNE ET AFFICHE LE : 22 décembre 2017

N.B. : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

**OUVERTURES
AUGMENTATIONS - DIMINUTIONS
DE CAPACITÉS D'ACCUEIL**

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

EDUCATION NATIONALE

SECTEUR PUBLIC

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations ou de diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC - Niveaux V et IV**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
1	Labellisation du BAC PRO Maintenance des équipements industriels	IV	LPO Henri Brisson Lycée des Métiers de l'industrie et des sciences appliquées Vierzon (18)	Cette formation, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés », soutenue par le Cluster Aérocentre est labellisée « Aéronautique » pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales du secteur aéronautique. Capacité d'accueil maximale : 15 places.
2	Labellisation du BAC PRO Technicien d'usinage	IV	LPO Henri Brisson Lycée des Métiers de l'industrie et des sciences appliquées Vierzon (18)	Cette formation, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés », soutenue par le Cluster Aérocentre est labellisée « Aéronautique » pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales du secteur aéronautique. Capacité d'accueil maximale : 15 places.
3	Labellisation du BAC PRO Technicien en chaudronnerie industrielle	IV	LPO Blaise Pascal Châteauroux (36)	Cette formation, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés », soutenue par le Cluster Aérocentre est labellisée « Aéronautique » pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales du secteur aéronautique. Capacité d'accueil maximale : 15 places.
4	Labellisation du BAC PRO Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants	IV	LPO Thérèse Planiol Lycée des métiers du bois, du décolletage et des services Loches (37)	Cette formation, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés », soutenue par le Cluster Aérocentre est labellisée « Aéronautique » pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales du secteur aéronautique. Capacité d'accueil maximale : 15 places.
5	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	Lycée hôtelier de l'Orléanais Olivet (45)	Transformation du CAP Restaurant (- 15 places) et du CAP Services hôteliers (- 15 places) en CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et services hôteliers. (Fermeture 30 places et ouverture 15 places) Capacité : -15 places.
6	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	Lycée des métiers d'hôtellerie et de tourisme du Val de Loire Blois (41)	La modification du référentiel est proposée dès la rentrée 2017. Elle fait suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et Services hôteliers et remplace le CAP Restaurant (- 12 places). Capacité : 12 places à effectifs constants.

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations ou de diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC - Niveaux V et IV (suite)**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
7	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	LP Châteauneuf Lycée de la restauration, de la vente et de l'industrie Argenton sur Creuse (36)	La modification du référentiel est proposée dès la rentrée 2017. Elle fait suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et Services hôteliers et remplace le CAP Restaurant (-12 places). Capacité : 12 places à effectifs constants.
8	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	LP Bayet Lycée des métiers des industries graphiques, de la restauration, de l'automobile et de la logistique Tours (37)	La modification du référentiel est proposée dès la rentrée 2017. Elle fait suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et Services hôteliers et remplace le CAP Restaurant (-12 places). Capacité : 12 places à effectifs constants.
9	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	LP Chaptal Amboise (37)	La modification du référentiel est proposée dès la rentrée 2017. Elle fait suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et Services hôteliers et remplace le CAP Services en brasserie-café (- 15 places). Capacité : 15 places à effectifs constants.
10	Diminution de la capacité d'accueil du BAC PRO Commercialisation et services en Restauration	IV	Lycée des métiers de l'hôtellerie et du Tourisme Val de Loire Blois (41)	Diminution de la capacité d'accueil due aux difficultés de recrutement. La mise en vigilance de cette formation à la rentrée 2016 a été confirmée à la rentrée 2017 : taux de pression 0,67 et taux de remplissage 62,2 %. Capacité : - 15 places soit une capacité totale de 30 places.
11	Ajustement de la capacité d'accueil du CAP Cuisine	V	Lycée hôtelier de l'Orléanais Olivet (45)	Cet ajustement, en lien avec le Campus des métiers et des qualifications « Tourisme et Art de vivre ensemble » comble le déficit de formation en cuisine suite à la réforme de la filière Hôtellerie Restauration. Il répond à la croissance démographique continue avec un bon potentiel d'insertion professionnelle. Capacité : 12 places supplémentaires soit une capacité totale de 24 places.
12	Ouverture et Labellisation du BAC PRO Accueil relation clients et usagers	IV	LP Val de Cher Lycée des métiers de l'énergie et des services Saint Aignan (41)	Cette formation sera également labellisée « Tourisme » en lien avec le Campus des métiers « Tourisme et art de vivre ensemble ». Elle répond aux besoins de recrutements du Zooparc de Beauval, des châteaux de la Loire, de Center Parc, etc... Elle ouvre en contrepartie de la fermeture du BAC PRO Vente (-15 places). Capacité : 15 places
13	Ouverture du BMA Ebéniste	IV	LP Château Blanc Châlette sur Loing (45)	L'ouverture de cette formation correspond à la poursuite d'ouverture de filière par le CAP Ebéniste à la rentrée 2016 faisant suite à l'abrogation du BAC PRO Ebéniste souhaitée par la profession. Elle répond aux besoins des entreprises en recherche de personnels hautement qualifiés. Capacité : 15 places

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations ou de diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC - Niveaux V et IV (suite)**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
14	Augmentation de la capacité d'accueil du CAP Agent polyvalent de restauration	V	EREA Simone Veil Amilly (45)	Cette augmentation de capacité permet d'offrir davantage de possibilités d'acquérir un premier niveau de qualification pour les publics issus de SEGPA/ULIS du Montargois. Capacité : 8 places supplémentaires soit une capacité totale de 16 places.
15	Ajustement de la capacité d'accueil du BAC PRO Cuisine	IV	Lycée hôtelier de l'Orléanais Olivet (45)	Cet ajustement, en lien avec le Campus des métiers et des qualifications « Tourisme et Art de vivre ensemble » comble le déficit de formation en cuisine suite à la réforme de la filière hôtellerie restauration. Il répond à la croissance démographique continue avec un bon potentiel d'insertion professionnelle. Capacité : 12 places supplémentaires soit une capacité totale de 36 places.

**Priorités d'ouvertures ou d'augmentations de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC - Niveaux POST BAC**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
1	Ouverture et labellisation du BTS Conception de processus de réalisation de produits Option A Production unitaire	III	LPO Henri Brisson Lycée des Métiers de l'industrie et des sciences appliquées Vierzon (18)	Cette ouverture, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés », soutenue par le Cluster Aérocentre est labellisée « Aéronautique » pour répondre aux besoins des entreprises locales et régionales du secteur aéronautique. Capacité : 15 places
2	Fermeture du BTS Systèmes numériques Option B Electronique et communications	III	LPO Henri Brisson Lycée des Métiers de l'industrie et des sciences appliquées Vierzon (18)	La formation est fermée après deux rentrées de mise en vigilance (- 15 places).
3	Diminution de la capacité d'accueil du BTS Travaux Publics (Régularisation)	III	LP Gaudier Brzeska Lycée des métiers du bâtiment et de l'énergie, des travaux publics et du géomètre St Jean de Braye (45)	Ajustement de la capacité d'accueil des effectifs scolaires (- 9 places). Cette formation est proposée en mixité de publics (Apprentissage/Scolaire) avec une capacité de 15 places pour chacun des statuts.
4	Fermeture du DMA Art du bijou et du joyau	III	LP Jean Guéhenno Saint Amand Montrond (18)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 12 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^e année du DN MADE – Mention « Objet » à la rentrée 2019 (15 places), dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
	Ouverture du DIPLOME NATIONAL des METIERS d'ART et du DESIGN - 3 ans ▪ 1 ^{ère} année Métiers d'Art et Design (Tronc commun)	II	Lycée Camille Claudel Blois (41)	L'ouverture de cette formation est proposée dans le cadre de la réingénierie de la filière Design et métiers d'Art. Elle remplace le BTS Design de produits. Capacité 1 ^{ère} année : 30 places.
	Fermeture du BTS Design de produits	III	Lycée Camille Claudel Blois (41)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 15 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^{ème} année avec le parcours Mention « Produit » à la rentrée 2019 (15 places) dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
	Fermeture du BTS Design de mode, textile et environnement Option Mode	III	Lycée Choiseul Tours (37)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 24 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^e année du DN MADE – Mention « Mode » à la rentrée 2019 (15 places) dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
	Ouverture du DIPLOME NATIONAL des METIERS d'ART et du DESIGN - 3 ans ▪ 1 ^{ère} année Métiers d'Art et Design (Tronc commun)	II	Lycée Charles Péguy Orléans (45)	L'ouverture de cette formation est proposée dans le cadre de la refonte de la filière Design et métiers d'Art. Elle remplace le BTS Design d'Espace. L'établissement proposera la poursuite de cette formation sous forme de Mention à partir de la 2 ^e année (rentrée 2019). Capacité 1 ^{ère} année : 30 places

**Priorités d'ouvertures ou d'augmentations de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC - Niveaux POST BAC (suite)**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
4	Fermeture du BTS Design d'Espace	III	Lycée Charles Péguy Orléans (45)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 17 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^{ème} année du DN MADE - Mention « Espace » à la rentrée 2019 (15 places) dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
5	Augmentation de la capacité d'accueil du BTS Comptabilité et Gestion	III	LPO Sylvia Monfort Lycée des métiers des échanges internationaux Luisant (28)	Cette augmentation de capacité répond à la pression démographique et aux besoins des entreprises. Capacité : 6 places supplémentaires soit une capacité totale de 24 places.
6	Ouverture du BTS Conception de produits industriels	III	LP Gustave Eiffel Lycée des métiers de l'industrie Tours (37)	Cette formation permet une poursuite d'études pour les BAC PRO « Etude et définition de produits industriels » de l'établissement et pour les élèves issus des BAC Sciences et Technologies Industrielles et du Développement Durable (STI2D)/BAC PRO de filières industrielles. Cette formation est inexistante en Indre-et-Loire. Capacité : 15 places
7	Augmentation de la capacité d'accueil du BTS Commerce international à référentiel européen	III	LPO Sylvia Monfort Lycée des métiers des échanges internationaux Luisant (28)	Cette formation en lien avec le Campus des métiers et des qualifications « Tourisme et art de vivre ensemble en région Centre-Val de Loire » répond aux besoins de formations liés à la hausse démographique du département et à un taux de pression de 2.28 pour cette formation. Capacité : + 18 places (soit une capacité totale de 36 places).
8	Augmentation de la capacité d'accueil du BTS Négociation Relation Clients	III	Lycée Voltaire Orléans (45)	Cette formation répond aux besoins de formations liés à la hausse démographique du département et au taux de pression de 6.25 pour cette formation. Capacité : 12 places supplémentaires soit une capacité totale de 36 places.
9	Ouverture du BTS Métiers des services à l'environnement	III	LP Paul Gauguin Lycée des métiers des services Orléans (45)	L'ouverture de cette formation complète l'offre de la filière dans le domaine de l'hygiène, de l'assainissement et de l'environnement au sein de l'établissement. Elle repose sur des besoins repérés dans les entreprises des secteurs privé comme public, les hôpitaux ou le secteur agroalimentaire. Capacité : 15 places.

**OUVERTURES
AUGMENTATIONS - DIMINUTIONS
DE CAPACITÉS D'ACCUEIL**

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

EDUCATION NATIONALE

SECTEUR PRIVÉ

Priorités d'ouvertures, d'augmentations, diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle SECTEUR PRIVÉ

Niveaux V et IV

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
1	CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant (Modification référentiel)	V	Lycée Notre Dame Saint Maurice Saint Germain (28)	La modification du référentiel est proposée dès la rentrée 2017. Elle fait suite à la fusion des 3 CAP Restaurant, Services en brasserie-café et Services hôteliers et remplace le CAP Restaurant (- 15 places) et le CAP Services en brasserie-café (- 7 places). Capacité : 22 places à effectifs constants.
2	Régularisation de la fermeture de la Mention Complémentaire Aide à domicile	V	Lycée Privé St Joseph Vierzon (18)	Cette formation qui nécessite d'avoir le permis de conduire n'attire pas les jeunes et correspond mieux à la formation continue (- 15 places).

Pour information :

Transfert des 4 formations suivantes à effectifs constants :

- Du lycée Saint Gilles Fontiville (Veigné) vers le lycée professionnel Saint Vincent de Paul (Tours) :
 - BAC PRO Commercialisation et services en restauration : 15 places
 - BAC PRO Cuisine : 15 places
- Du lycée Saint Gilles Fontiville (Veigné) vers le lycée professionnel Saint Martin (Tours) :
 - BAC PRO Accompagnement, Soins et Services à la personne : 15 places

Priorités d'ouvertures, d'augmentations, diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PRIVÉ
Niveaux POST BAC

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Capacités proposées
1	Ouverture du DIPLOME NATIONAL des METIERS d'ART et du DESIGN - 3 ans • 1ère année Métiers d' Art et Design (Tronc commun)	II	Lycée Sainte Marguerite Chambray-les-Tours (37)	L'ouverture de cette formation est proposée dans le cadre de la réingénierie de la filière Design et métiers d'Art. Elle remplace le BTS Design d'Espace, Eco-conception et développement durable et le BTS Design Graphique - Option communication et médias numériques. Capacité 1 ^{ère} année : 30 places.
1	Fermeture du BTS Design Graphique Option communication et médias numériques	III	Lycée Sainte Marguerite Chambray-les-Tours (37)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 15 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^{ème} année avec le parcours Mention « Evènement » qui remplacera cette formation à partir de la 2 ^e année (rentrée 2019) dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
1	Fermeture du BTS Design d'Espace, Design d'Espace, Eco-conception et développement durable	III	Lycée Sainte Marguerite Chambray-les-Tours (37)	Réingénierie de la filière Design et métiers d'Art (- 15 places). Dans l'attente de l'ouverture de la 2 ^{ème} année avec le parcours Mention « Graphisme » à partir de la 2 ^e année (rentrée 2019) dans le cadre du projet inter-établissements Design au Centre.
2	Ouverture du BTS Fluides énergies domotique Option Domotique et bâtiments communicants	III	LPO Privé St Gatien Lycée des Métiers de l'habitat et de la construction Joué-Lès-Tours (37)	Cette formation, en lien avec le Campus des métiers « Mécatronique, Matériaux intelligents, capteurs et objets connectés » s'inscrit dans les domaines de compétences du lycée. Elle s'adresse particulièrement aux titulaires de BAC Sciences et Technologies Industrielles et du Développement Durable (STI2D), BAC PRO Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEEC), BAC PRO Technicien du Froid et Conditionnement d'Air (TFCA). Capacité : 15 places

Pour information :

Transfert des 3 formations suivantes à effectifs constants :

- Du lycée Saint Gilles Fontiville (Veigné) vers le lycée Saint François Saint Médard (Tours) :
 - BTS Hôtellerie : 18 places
- Du lycée Sainte Ursule (Tours) vers le lycée Saint François Saint Médard (Tours) :
 - BTS Tourisme : 60 places
- Du lycée Saint François Saint Médard (Tours) vers le lycée Sainte Marguerite (Tours) :
 - BTS Service informatique aux organisations : 30 places

**OUVERTURES
AUGMENTATIONS - DIMINUTIONS
DE CAPACITÉS D'ACCUEIL**

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

SECTEUR PUBLIC

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations, diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PUBLIC**

Niveau POST BAC

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Observations
1	Augmentation de la capacité d'accueil du BTSA Gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU)	III	LEGTA Tours-Fondettes Fondettes (37)	L'augmentation de la capacité d'accueil confirme la légitimité de cette formation bien identifiée au niveau des territoires et permet de valoriser pleinement les bâtiments techniques de l'établissement, notamment le Hall Hydraulique. Capacité : 8 places supplémentaires soit une capacité totale de 24 places.
2	Augmentation de la capacité d'accueil du BTSA Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE)	III	EPLEFPA Le Subdray (18)	Cette augmentation permet un rééquilibrage territorial post-bac et une meilleure communication sur cette filière. Capacité : 8 places supplémentaires soit une capacité totale de 24 places.
3	Augmentation de la capacité d'accueil du BTSA Développement Animation des Territoires Ruraux (DATR)	III	EPLEFPA Le Subdray (18)	Cette augmentation permet un rééquilibrage territorial post-bac et une meilleure communication sur cette filière. Capacité : 8 places supplémentaires soit une capacité totale de 24 places.

**OUVERTURES
AUGMENTATIONS - DIMINUTIONS
DE CAPACITÉS D'ACCUEIL**

FORMATIONS SOUS STATUT SCOLAIRE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

SECTEUR PRIVÉ

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations, diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PRIVÉ - Niveaux V ET IV**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Observations
1	Ouverture du CAP Agricole Métiers de l'Agriculture Mp3 Productions animales (Ruminants) MIP Transformation et vente de produits animaux	V	MFR Val de l'Indre Sorigny (37)	Cette formation soutenue par la FRSEA et la Chambre d'Agriculture répond à une demande de la profession. L'évolution des modes de consommation vers des produits plus transformés a engendré une profonde mutation des systèmes de production. L'émergence des nouveaux métiers répond aux besoins en compétences des salariés. Capacité : 12 places
2	Ouverture du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique ⁽¹⁾	IV	MFR Beaumont les Autels (28)	Cette ouverture permet une meilleure visibilité de la filière « Cheval » et du pôle "Polyculture-élevage" de l'établissement. Capacité : 25 places
3	Fermeture du BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole Option Grandes cultures	IV	MFR Beaumont les Autels (28)	Fermeture de l'option Grandes cultures (- 25 places).

⁽¹⁾ Filière « Cheval » : Ouverture conditionnée à l'avis national

**Priorités d'ouvertures, d'augmentations, diminutions de capacité d'accueil en Formation Initiale Scolaire - Voie professionnelle
SECTEUR PRIVÉ - Niveau III**

Priorité	Formation	Niveau	Etablissement	Observations
1	Fermeture du BTSA Sciences et Technologies des Aliments	III	MFR Tours Val de Loire Tours (37)	Formalisation du gel à la rentrée 2016. Les places ont déjà été décomptées à ce moment-là. Pas de recrutement à la rentrée 2017.



CONVENTION ANNUELLE D'APPLICATION
du Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation
professionnelles (CPRDFOP) relative à la programmation des formations
professionnelles sous statut scolaire pour la rentrée 2018

Entre

La **Région Centre-Val de Loire**, sise 9 rue Saint-Pierre Lentin – CS 94117 - 45041 ORLEANS CEDEX 1, représentée par le Président du Conseil régional, Monsieur François BONNEAU, dûment habilité par la délibération de l'Assemblée plénière du 21 décembre 2017 (AP n° 17.05.07.B), ci-après dénommée « La Région »,

d'une part,

et

Le **Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours**, ayant son siège au 21 rue Saint-Etienne — 45043 ORLEANS CEDEX 1, représenté par Madame Katia BÉGUIN, Chancelière des Universités, Rectrice, ci-après dénommé « le Rectorat »,

et

La **Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt** (DRAAF), ayant son siège à la Cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — 45042 ORLEANS CEDEX, représentée par Monsieur Jean-Roch GAILLET, Directeur régional, ci-après dénommée « la DRAAF »,

d'autre part.

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget régional et, s'il y a lieu, ses décisions modificatives,

Vu l'avis du Comité Régional de l'Enseignement Agricole du 10 novembre 2017,

Vu l'avis de la Commission de Concertation de l'Enseignement Privé du 13 novembre 2017,

Vu l'avis du Conseil Académique de l'Education Nationale du 22 novembre 2017,

Vu l'avis émis par le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle du 28 novembre 2017,

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du 12 décembre 2017,

Il est convenu ce qui suit :

Chaque année, les autorités académiques recensent par ordre de priorité les ouvertures et fermetures qu'elles estiment nécessaires de sections de formation professionnelle initiale dans les établissements d'enseignement du second degré. Parallèlement, la Région, après concertation avec les branches professionnelles et les organisations syndicales professionnelles des employeurs et des salariés concernés, procède au même classement.

Les autorités académiques et la Région procèdent au classement par ordre de priorité des ouvertures et fermetures de sections de formation professionnelle initiale, en fonction des moyens disponibles.

Cette carte est mise en œuvre par la Région et par l'Etat dans l'exercice de leurs compétences respectives. Elle est communiquée aux organismes et services participant au service public de l'orientation. Les autorités académiques mettent en œuvre les ouvertures et fermetures de sections de formation professionnelle initiale sous statut scolaire en fonction des moyens disponibles et conformément au classement par ordre de priorité.

La présente convention prendra effet à la date de signature.

Fait à Orléans, le

En trois exemplaires originaux.

-

Le Président
du Conseil régional du Centre

François BONNEAU

La Rectrice
de l'Académie d'Orléans-Tours

Le Directeur régional
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt

Katia BÉGUIN

Jean-Roch GAILLET